

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [isabelle Métivier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9b1f46f3b807640438bbbbe5>

Date d'obtention : 2021-04-28 15:14:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto aide les intervenants à intervenir de manière uniformisée sans essayer d'influencer les réponses de la personne rencontrée. Cette procédure permet également de bien cerner la situation et de recueillir toute l'information afin de pouvoir tout transmettre par la suite au service de police.

-En premier lieu, on rencontre la personne qui signale la situation ainsi que la victime par la suite tout en ayant une approche rassurante.

-Lors de notre rencontre avec chacun d'eux en individuel, on évalue la situation en posant des questions sans porter de jugement. On complète la grille afin de pouvoir déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation.

-Ensuite, on vérifie l'information en validant si d'autres personnes sont au courants. Si d'autres jeunes sont impliqués dans la situation, on complète également une grille d'évaluation de l'incident seul à seul avec eux en rappelant l'importance de rétablir la vie privé de la victime et de ne pas parler de l'incident avec d'autres personnes.

Lorsque toutes les personnes impliquées sont rencontrées, on contacte alors le service de police afin de leur remettre le ou les téléphones et ils pourront faire la suite des choses en sensibilisant les jeunes. On remet également les trousseaux aux policiers.

À tout moment, il est important de garder en tête que si on estime les informations recueillies sont des activités qui laissent présager être de nature malveillante, de nature criminelle (usage, possession ou distribution de pornographie juvénile), il faut alors rencontrer le jeune (malveillant) afin de lui confisquer uniquement son cellulaire sans lui poser de questions. On confisque également tous les autres cellulaires des élèves rencontrés.

On contacte alors immédiatement le service de police.

Il est aussi important de contacter les parents des élèves impliqués afin de leur expliquer la situation, le protocole des interventions et les démarches à venir si tel est le cas.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que peut importe la situation qui a été présentée, le déroulement protocolaire reste le même. En ce sens qu'il faut suivre les procédures de la trousse Sexto. Avant de débiter par contre, il faut seulement évaluer si la situation a des répercussions au sein de l'école sinon on réfère à la police. exemple : un parent qui est inquiet de son enfant car il croit avoir perçu des images sur le cellulaire de son enfant

Aussitôt que la situation a des répercussions à l'école ou qu'un jeune vient nous voir directement, on enclenche la trousse sexto peut importe la situation.

Il est à noter qu'il ne faut en aucun cas regarder ou prendre connaissance des contenus sur les cellulaires.

De plus, à tout moment, si un jeune refuse de collaborer, on contacte le service de police qui prendra le relais.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que l'évaluation de la situation semble la plus délicate car il faut récupérer le plus d'informations possibles afin de bien être capable de cerner la situation dans son ensemble. Pour ce faire, il faut être capable d'établir un lien de confiance avec les jeunes que nous rencontrons afin qu'il se sentent à l'aise de nous transmettre les faits. Pour ce faire, il faut garder en tête de recueillir le tout sans jugement et en ayant une approche réconfortante. Selon-moi, plus le jeune va être à l'aise avec la personne qui le rencontre, plus il sera en mesure de se confier. il faut aussi s'en tenir uniquement aux questions à compléter dans le questionnaire afin d'éviter d'influencer les réponses de la personne. Par contre, il est important d'être à l'écoute de ses besoins afin de la soutenir du mieux qu'on peut.